

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 180 du 3 décembre 2019

TEXTE RÉGLEMENTAIRE PERMANENT

Texte 3

INSTRUCTION 0-19765-2019/ARM/DPMM/SDG

modifiant l'instruction n° 99/ARM/DPMM/1/RA du 27 août 2018 relative aux dispositions statutaires applicables aux officiers sous contrat en matière de renouvellement, prorogation ou résiliation de contrat.

Du 22 novembre 2019

INSTRUCTION 0-19765-2019/ARM/DPMM/SDG modifiant l'instruction n° 99/ARM/DPMM/1/RA du 27 août 2018 relative aux dispositions statutaires applicables aux officiers sous contrat en matière de renouvellement, prorogation ou résiliation de contrat.

Du 22 novembre 2019

NOR A R M B 1 9 5 6 2 2 9 J

Pièce(s) jointe(s) :

une annexe

Texte(s) modifié(s) :

- ≥ [Instruction N° 99/ARM/DPMM/1/RA du 27 août 2018 relative aux dispositions statutaires applicables aux officiers sous contrat en matière de renouvellement, prorogation ou résiliation de contrat.](#)

Référence de publication :

[L'instruction n° 99/ARM/DPMM/1/RA du 27 août 2018](#) est modifiée comme suit :

Remplacer l'annexe IV par celle jointe.

Le reste sans changement.

Pour la ministre des armées et par délégation,

*Le capitaine de vaisseau,
sous-directeur « gestion du personnel »,*

Laurent PROST.

ANNEXE

ANNEXE I.
**MODÈLE DE RÉCÉPISSÉ DE NOTIFICATION D'UNE DÉCISION DE RENOUVELLEMENT DE
CONTRAT**

[ANNEXE I - MODÈLE DE RÉCÉPISSÉ DE NOTIFICATION D'UNE DÉCISION DE RENOUVELLEMENT DE CONTRAT](#)